

n° 15
de la Brosse

2
Monsieur

40451

2 G. 2437

Dans le peu de tems que j'ay eu l'honneur de vous voir ainsi que M^r Stuart je ne me suis pas souvenu de vous parler d'une petite somme qui m'est due dans la paroisse des Kamouraskes, de la part d'un nommé Jean Hiart à qui M^r Martin a livré à mon compte pour cent soixante huit livres de plume il y a cinq ans, & dont je n'ai rien pu tirer. M^r Stuart à qui M^r Martin a donné un certificat de ce qu'il avoit livré à mon compte, & à qui j'avois communiqué le dessein de mettre cette dette entre les mains de quelque avocat, me manda que pour éviter les frais il en parleroit à M^r Boisseau; je ne sais ce qui en est, & si vous pouver m'en faire savoir quelque nouvelle, je vous en serai bien obligé.

Je continue d'être avec un profond respect, & une reconnaissance parfaite

Monsieur

A l'Isle Verte 7. Août 1780.

1000
Votre très humble, & très
obéissant serviteur. J. B.
de la Brosse Miss. Jéf. dans les Postes
du Dominion de la Ville de Montréal

Antiquités Canadiennes.

—ou—

LES PETITES CHOSSES DE NOTRE HISTOIRE.

Toute communication ayant rapport à cette matière devra être adressée à

"Biblo," Boite 37 St-Roch de Québec.

Union Libérale, 24 Août
1888.

Québec, 18 Août 1888.

Mon cher Biblo,

Au cours de vos notes sur les commencements de l'imprimerie au Canada, publiées dans l'*Union Libérale* du 20 juillet dernier, vous mentionnez un volume imprimé, en 1767, en langue montagnaise, par Brown et Gilmore. Ce petit volume, qui contient un abrégé de la doctrine chrétienne, fut composé par le R. P. J. B. de la Brosse, pour l'usage de ses missions chez les sauvages montagnais.

Vous vous permettez, au sujet du R. P. de la Brosse, une petite digression, et vous faites allusion à la merveilleuse légende, concernant la mort de ce vénérable missionnaire, légende qui est insérée dans l'"Histoire de l'Ile-aux-Coudres," par M. l'abbé Alexis Maillou.

Peut-être vos lecteurs aimeront-ils à prendre connaissance de quelques renseignements que j'ai eu l'occasion de recueillir sur la vie admirable de cet apôtre de la nation montagnaise. Je ne donne que ce que j'ai, c'est-à-dire peu de chose.

Dans un registre paroissial de Chicoutimi se trouve une copie de la note suivante laissée par le R. P. de la Brosse :

"L'an mil sept cent soixante six, le dimanche, à six heures de l'après-midi, moi, Jean-Baptiste de la Brosse, missionnaire, à Tadoussac, âgé de quarante deux ans et neuf mois ; âgé de six mois à l'ordre sacré de la prêtrise depuis treize ans, trois mois et trois jours, étant arrivé sur ces plages de la rive canadienne, depuis onze ans et cinq jours ; ce pays ayant été soumis aux anglais depuis cinq ans et deux jours ; Guy Carleton étant le gouverneur ; Jean Olivier Briand, évêque, le révérend père Augustin de Glapion étant supérieur général de la Compagnie de Jésus. (a)

"Et je pris la charge des missions montagnaises que le révérend père Claude Godefroy Coquart avait abandonnées, le 26 août arrivée l'année précédente, le 4 juillet, à la mission de St-François Xavier (Chicoutimi) où il fut enterré dans le cimetière commun."

Ce même révérend père, auparavant vicaire prêtre, avait reçu la profession solennelle de ses vœux à Québec le jour de la Purification de la Ste Vierge de l'année mil sept cent cinquante huit.

Voilà, en peu de mots, beaucoup de détails intéressants sur le R. P. de la Brosse lui-même et sur la date de son arrivée au pays. On voit de suite que c'est un homme d'ordre et de précision, qui, sans toutefois se départir de l'humilité propre aux saints, notera ses moindres déplacements et consignera un peu partout les choses qu'il croira devoir intéresser l'histoire de l'Eglise du Canada. Il dira tout ce qu'il fait ou essaie de faire pour ses sauvages montagnais, sans même oublier de dire si ç'a été avec ou sans succès. L'on pourra en juger par l'exposé de ses faits et gestes pendant l'espace de sept années, (de 1766 à 1773), qu'il prépara lui-même, probablement pour ses supérieurs et qui est inséré dans un registre de Chicoutimi (Chékoutimy) commençant en 1691. (b)

Voici cette annuaire tel qu'il m'est tombé sous la main.

"En septembre 1766 le P. Jean Bte. de la Brosse, natif d'Agen, (agé de 42 ans,) arriva à Tadoussac comme missionnaire ; envoyé par le R. P. Augustin de Glapion, ad missiones Montanenses obeundas. Le P. Coquart est mort le 4 juillet de l'année précédente, à la mission de S. Franc. Xavier (Claude Godefroy Coquart).

(*) "Eodem anno Tadussaci sylvicolas per hyemem legere docui tum primum non sine successu, vespertasque Montanenses multis ab annis omissas cantandas alternatim juxta solitum morem curavi, primaque omnium vice cantatæ sunt die Epiphaniæ.

"1767.—Hoc anno in legendium et lectorum gratiam alphabeta ter mille orationum ac catechismi bis mille libros typis excudendos curavi ; huic operi manus ultima imposita est die octobris ultimâ lunâ nonâ.

"Anno sqnti, qui fuit octavus et sexagesimus post septingentesimum supra millesimum, hiemavi in domo missionis tum primum solus, novâ Gallorum domo constructâ ; multos sylvicolas legere, scribere, ex notis cantare et ceremoniis ac ritibus, missæ ac officio vespertino inseruire docui ; post hyemem ad Jeremiæ Insulas, Gallos, sylvicolasque tempore paschali confitentis audivi ; et ad septem insulas, vidi sylvicolas, annis 6 omni auxilio destitutos ; ibi scholam tum lectionis et scripturæ, tum catecheseos institui ; templum olim a P. Cl. Coquart ob sylvicolarum facinora derelictum, a militibus tempore belli exustum, reditu meo reedificandum promisi, eâ lege, ut ad meliorem frugem se recipere delinquentes, præsertim ebriosi.....

"Anno seqnti, ad cuspidem à Betsiamitis dictum, infra Jeremiæ insulas commigravi, exeunte mense novembri, ibique cum sylvicolis hyemavi, eosque legere, scribere et ex modulatis notis cantare docui.

"Anno sqti qui fuit 1770, peragratis domini regii nationibus Kebekum transii, et in Aurelianensi insula ad Sancti Laurentii parochiam hiemavi ; Dictionarii Montanici compilat nem a triennio cœptam alphabetico ordine digessi, labore multo, fructu fortè modico.

"Anno sqti, aquis prefocato Rdo Patre Ambrosio Rouillard, Minorita Recollecto, Acadianorum aliorumque Gallorum ad Austrum missionario, ejus loco Kakunagui, Acadianos, Insula Viridis vicinos Gallos, Beatæ Mariæ Angelorum Stique Germani ad Rimouskiu calendos suscepi, et ad Insulam Viridem in divi Joannis Btæ parochiam hiemavi. Inde ad Acadianos aliosque Calorum Sinûs Gallos, Sylvicolasque Montanicos, Ristigushii litteras dedi, ut me anno sqnti, post stationum solitam visitatnem, celebratum Tadussaki Stæ Annæ festum cito accesserent.

(a) Cette phrase du R. P. de la Brosse, *Arriue sur ces plages de la rive Canadienne*—ne veut pas dire que le Père de la Brosse vint d'Europe à cette date. Le Père veut seulement parler de son arrivée au Canada proprement dit; car il avait desservi les missions de la Rivière St-Jean quelques années auparavant, et il n'en était revenu qu'après la dispersion des Acadiens en 1755.

(b) J'ignore où se trouve actuellement ce registre.

(*) " La même année (1766) pendant l'hiver, j'ai appris à lire aux sauvages de Tadoussac non sans succès; et je les ai exercés à chanter alternativement selon le mode suivi généralement les vêpres en Montagnais qui avaient été omises depuis plusieurs années: elles furent chantées pour la première fois de toutes le jour de l'Épiphanie.

" 1767—Cette année, pour le profit de ceux qui lisent et de ceux qui apprendront à lire, j'ai fait imprimer un alphabet à trois mille exemplaires et un catéchisme accompagné de prières à deux mille exemplaires. Je mis la dernière main à cet ouvrage le dernier jour d'octobre, à la neuvième lune.

" L'année suivante, 1768, j'ai hiverné seul dans la maison de la mission, la nouvelle maison des Français étant alors construite. J'ai appris à beaucoup de sauvages à lire, à écrire, à chanter d'après les notes et à servir à la messe, aux vêpres et aux autres cérémonies de l'Eglise. Après l'hiver, je suis allé dans le temps de Pâques aux Islets Jérémie pour entendre en confession les Français et les sauvages. Aux Sept-Îles, j'ai vu des sauvages privés de tout secours depuis six ans; là, j'ai établi une école pour la lecture, l'écriture et le catéchisme; j'ai promis de réédifier à mes dépens le temple que le P. Cl. Coquart avait abandonné à cause des crimes des sauvages et qui avait été brûlé par les soldats pendant la guerre, mais j'y ai mis pour condition que les coupables, surtout les ivrognes, reviendraient à de meilleurs sentiments.....

" L'année suivante, à la fin du mois de novembre, je me suis transporté à la pointe dite de Betsiamis, en bas des Islets Jérémie, et là, j'ai hiverné avec les sauvages et je leur ai enseigné à lire, à écrire et à chanter d'après les notes musicales.

" L'année suivante, 1770, après avoir parcouru les nations du Domaine du Roi, je me suis rendu à Québec, et j'ai hiverné dans la paroisse de Saint Laurent sur l'Île-d'Orléans; avec beaucoup de travail, peut-être peu de fruit, j'ai classé par ordre alphabétique la compilation du Dictionnaire Montagnais commencée il y a trois ans.

" L'année suivante, le R. P. Ambroise Rouillard, Mineur Récôllet, missionnaire des Acadiens et des autres Français vers le sud, s'étant noyé, j'ai pris sous mes soins à sa place les Acadiens de Cacouna (Kakunagni), les Français dans le voisinage de l'Île-Verte, ceux de la Bienheureuse Marie des Anges et de St-Germain de Rimouski et j'ai hiverné sur l'Île Verte dans la paroisse de St-Jean Baptiste. De là j'ai envoyé des lettres aux Acadiens et aux autres Français de la Baie-des-Chaleurs (Calorum Sinus), et aux sauvages Micmacs de Ristigouche, pour les inviter à venir me joindre à temps à Tadoussac l'année suivante, après la visite ordinaire des postes, pour y célébrer la fête de Ste-Anne.

" Anno 1772, profectus ineunte octobri, cum Joanne Btâ Desprez et Navis Prefecto Petro Poirier, visitatâ Ristigushianâ Missione, ubi Templum in Divæ Annæ honorem ritu solemnî benedixi, hyemavi ad Fortunatî Ominis (Bonne Aventure) non vero Divi Bonaventuræ ut quidam falso existimant) hieme legere, et ex notis modulatis cantare docui Acadianos, non paucos adolescententes ritè sacris ministrare, tum privatim, tum solemnibus, institui.

" Inde ad septem insulas eodem navis profecto deductus, 16^o kalendas julias solitam stationum visitationem aggressus, inde ad Jeremiæ insulas, ac tandem Tadussakum perveni. Unde profectus ad Insulam Viridem, Acadianos Gallosque visitaturus perrexi. Post aliquot dies Josephus Gautier, Acadianus, navis profectus, me illinc Kebekum et tandem ad Calorum Sinum transvexit. Ad Faustî ominis stationem perveni, 4^o idus Septembris, ibique expectato Petro Ignatio Dufresne discipulo et peregrinationum comite, solitis ministeriis incubui.

" Per id tempus advenere legati ex Karaketana statione, spiritale axillium sibi et syvicolis Pokmushianis deprecantes, quibus ut facerem satis, ad eos profectus visitandos per Uenpigiunos transivi, tantummodo, cum Karaketanis aliquot dies commoratus, ad Pokmushianos contendî, ibique templum in honorem Stî Michaelis, Archangeli, ritu solemnî benedixi, à Rigauckianis Acadianis accersitus, et apud eos inde transvectus, plures baptizavi, sacris expiavi, et matrimonio junxi, non ex Acadianis solum, sed ex Mikmakais syvicolis, ex Kokanio."

Comment ne pas regretter que la suite de ce récit nous manque? Où sont les neuf autres années que vit encore le Père de la Brosse? Tout probablement dans ce registre de Chicoutimi commençant en 1691. Toutefois, pourquoi celui qui a copié cette partie, existant actuellement dans les Archives de l'Archevêché de Québec, n'aurait-il pas continué son travail jusqu'à la fin du récit?

Quoiqu'il en soit, en lisant ces pages, nous nous reportons naturellement au temps des Apôtres. La gloire de Dieu et le salut des âmes: voilà le but vers lequel marche le saint missionnaire et que rien sur la terre ne peut lui faire perdre de vue.

Pour vous, mon cher "Biblo," il y a un passage qui est d'un intérêt piquant. Vous nous avez dit que le R. P. de la Brosse, en 1767, a composé et fait imprimer en langue montagnaise un livre contenant un abrégé de la doctrine chrétienne. C'est bien évidemment ce *Catechismi liber* dont parle le Père; mais vous ne nous aviez pas appris qu'il en avait fait imprimer 2000 exemplaires! Vous ne nous aviez pas parlé non plus de cet *Alphabetum*. (in 4^o de 8 pages) (1), imprimé pareillement en 1767 chez Brown et Gilmore (Brown gaie Girmor), et tiré à 3000 exemplaires. Vous ne nous aviez pas même pas dit que le R. P. de la Brosse mit la dernière main à ces deux ouvrages le 31 d'octobre! (2)

Où se trouve actuellement le Dictionnaire Montagnais, auquel le R. P. de la Brosse travailla pendant trois ans, et qu'il mit par ordre alphabétique dans la paroisse de St-Laurent I. O., pendant l'hiver de 1770? Je crois avoir entendu dire que les RR. Pères Oblats, qui desservent les missions sauvages du Nord, l'ont en leur possession.

Le Père de la Brosse était très versé dans la langue montagnaise. Comme on a pu le voir par les deux ouvrages dont on a parlé ci-haut. Aussi, après avoir réuni en un seul volume tous les écrits (soit français soit montagnais) qui étaient restés des missionnaires, ses prédécesseurs, il fit plusieurs corrections et ajouta beaucoup de notes aux instructions publiées par le R. P. Antoine Sylvi jusqu'en l'année 1678, traduites en français par le R. P. Claude Godefroy Coquart. "In pluribus locis, dit le R. P. de la Brosse, additæ sunt "annotatio nes, non felleo nec arguto calculo, sed ut lector caveat amendis "que non raro occurrunt. (a)" Le bon Père nous dit qu'il ne fait de remarques que sur les fautes de grammaire, "omissa orthographia cui inci-

Les remarques qui précèdent les instructions du R. P. Antoine Sylvi sont ainsi signées : "Joan. Bapt. de la Brosse, sylvicularum Montanorum in Regii Domini; stationibus primus et vigesimus in Deo Pater et Pastor ex Societate Jesu." (a)

Je ne saurais mieux terminer qu'en donnant ici une copie de l'acte d'inhumation du R. P. de la Brosse. Comme on va le voir, cette pièce authentique modifie en certains détails la légende insérée dans l'"Histoire de l'Île-aux-Coudres," et qui peut se résumer ainsi.—Le soir du 11 avril 1782, le Père de la Brosse, en quittant les employés du poste à Tadoussac, leur aurait dit : à minuit je serai corps mort; je vous prie de ne pas toucher à mon corps; demain vous enverrez chercher M. Compain à l'Île-aux-Coudres; il vous attendra au bout d'en bas de l'île. Le lendemain, il faisait une violente tempête. Après quelques moments d'hésitation, les hommes du poste s'embarquèrent pour l'Île-aux-Coudres, où ils trouvèrent M. Compain qui averti surnaturellement les attendait sur le rivage. Les cloches de toutes les chapelles ou églises qu'il avait desservies auraient sonné pour annoncer sa fin bienheureuse.

Voici maintenant l'acte de sépulture du R. P. de la Brosse :

Extrait du Registre des Baptêmes, Mariages et Enterrements des Sauvages et autres de la Mission du Domaine du Roy. (d)

"Le douze avril mil sept cent quatre vingt-deux a été inhumé dans l'église de cette mission le corps de Jean Baptiste de la Brosse Ptre missionnaire de la Compagnie de Jésus décédé d'hier à cinq heures et demie du soir muni des sacrements de pénitence et d'extrême onction âgé de cinquante huit ans furent présents Charles Brassard et autres qui tous ont déclaré ne savoir signé de ce requy suivant l'ord.

" P : J : Compain Ptre. "

Il est évident, d'après cet acte, que l'imagination du peuple a singulièrement embelli la légende de la mort du Père de la Brosse : ce qui ne détruit pas cependant le fond de vérité qui a pu en être l'origine.

Cette modification que l'acte d'inhumation fait subir à la légende admise jusqu'à présent, est toute à l'avantage du Père de la Brosse. En effet il est beaucoup plus conforme aux règles de la théologie de faire venir le prêtre avant de mourir, que de le demander uniquement pour se faire ensevelir et inhumer. Le Père de la Brosse, sachant qu'il allait mourir, ne pouvait se dispenser dans la mesure du possible de faire venir M. Compain pour lui faire la confession de ses péchés et être administré, comme il le fit en réalité.

Quant à l'heure de minuit, à laquelle la légende faisait mourir le saint missionnaire, tout le monde sait que c'est l'heure des mystères dont s'affublent tous les récits tant soit peu surnaturels. C'est bien à cinq heures et demie du soir qu'est mort le Père de la Brosse.

Loin de moi la pensée de démolir la pieuse légende de la mort du Père de la Brosse. Il n'est guère probable, en effet, qu'il n'y ait pas eu quelque chose d'extraordinaire à la mort de ce missionnaire, en présence de la tradition si universellement répandue à ce sujet. Cette tradition existe, on le sait, de temps immémorial aussi bien sur la côte sud du fleuve St-Laurent que sur la côte nord, et jusque dans la Baie-des-Chaleurs.

Voici donc ce qui a dû se passer à Tadoussac. Le Père de la Brosse, prévenu d'en haut de sa fin prochaine, a dit aux gens du poste : "Allez chercher M. Compain, curé de l'Île-aux-Coudres, pour m'assister à mes derniers moments. Quoiqu'à cette saison, le fleuve soit encore couvert de glaces, ne craignez rien. Quelque temps qu'il fasse je garantis vos jours." La prédiction se serait accomplie, puisque l'abbé Compain était à Tadoussac le jour de la mort du Père de la Brosse et recevait son dernier soupir.

On a cru dans ces dernières années que le corps du R. P. de la Brosse fut transporté de Tadoussac à Chicoutimi, vers 1850. Cette translation aurait eu lieu, parce qu'il ne paraissait pas convenable de laisser des restes aussi vénérables dans une chapelle, alors tout à fait délabrée et ouverte à tous les vents.

Mais cette opinion n'est guère admissible, car alors la chapelle de Chicoutimi était encore plus délabrée que celle de Tadoussac. En outre, est-il vraisemblable qu'on aurait pris la peine de relever le corps du Père de la Brosse pour le transporter dans un désert encore plus inhabitable ? Si on avait réellement songé à transporter ces précieux restes, c'était à Québec qu'on serait naturellement venu les déposer.

Il semble donc tout à fait probable que le corps du Père de la Brosse n'a jamais été relevé et qu'il repose encore dans le vieux et vénérable sanctuaire de Tadoussac, aujourd'hui fort heureusement restauré.

En tout cas, je serais très heureux, si quelqu'un de vos lecteurs vous donnait des renseignements précis sur ce sujet.

Au revoir.

C. O. G.

Je suis forcé cette semaine d'interrompre la publication des lettres de Montcalm, et de remettre à plus tard quelques lettres reçues. J'ai tenu à ce qu'on publiât dans un seul numéro le travail si intéressant du correspondant C. O. G., sur le Père de la Brosse. Cette étude contient des renseignements historico-bibliographiques tout à fait intéressants et peu connus jusqu'à ce jour.

BIBLO.

“ En 1772, parti au commencement d'octobre avec Jean-Baptiste Desprez et le capitaine de navire Pierre Poirier, après avoir visité la mission de Ristigouche où j'ai béni solennellement une église en l'honneur de Sainte Anne, j'ai hiverné à Bonne-Aventure (Fortunati Ominis) non pas Saint Bonaventure comme quelques-uns le croient (a tort). Pendant l'hiver j'ai enseigné aux Acadiens à lire et à chanter d'après les notes musicales, et j'ai exercé bon nombre de jeunes gens à servir suivant les règles les offices religieux soit privés soit publics.

“ De là, porté par le même capitaine de navire vers les sept-Iles, ayant commencé, le 16 juin la visite ordinaire des postes, de là je me rendis aux Islets-Jérémie et enfin à Tadoussac. D'où, étant parti pour l'Isle-Verte, je poursuivis ma route dans le dessein d'aller visiter les Acadiens et les Français. Après quelques jours Joseph Gautier, Acadien, capitaine de navire, me transporta de ce lieu-là à Québec et enfin à la Baie-des-Chaleurs. J'arrivai au poste de Bonne-Aventure (Fausti Ominis) le 10 de septembre, et là en attendant l'arrivée de mon disciple et compagnon de voyage Pierre Ignace Dufresne, je me livrai aux travaux ordinaires du saint ministère.

“ Pendant ce temps arrivèrent des députés du poste de Caraquette (Karaketana), demandant avec prières des secours spirituels pour eux-mêmes et pour les sauvages de Poquemouche; pour obtempérer à leur désir, je partis pour les visiter, en passant par chez les *Tenpijiguinos* (probablement les gens de Népisygn); m'arrêtant quelques jours seulement avec les gens de Caraquette, je m'efforçai d'arriver chez les habitants de Poquemouche, et là je bénis solennellement un temple en l'honneur de St-Michel Archange; vivement pressé par les Acadiens *Rigauckianis* et de là transporté chez eux, j'en baptisai plusieurs, j'offris le Saint Sacrifice de la Messe, et j'unis par les liens du mariage plusieurs non-seulement des Acadiens mais aussi des Sauvages Micmacs venus de Cocagne.

(1) Il en existe un exemplaire dans les archives de l'Archevêché de Québec.

(2) Dans son catéchisme le Père de la Brosse se donne un nom sauvage TSHITSIHSAHGAN, qui, dit-on, signifie *balai, brosse*.

(a) “On a ajouté des notes en plusieurs endroits, non par amertume ni pour faire de l'esprit, mais afin de prévenir le lecteur des fautes qu'on y rencontre souvent.”

(b) “Mettant de côté l'orthographe que les commençants étudient et que les insensés négligent.” Jouant sur les mots *incipientes* et *insipientes*.

(c) “Jean-Baptiste de la Brosse, vingt-unième Père en Dieu et Pasteur des Sauvages Montagnais dans les postes du Domaine du Roi, de la Société de Jésus.”

(d) Archives de l'Archevêché de Québec.

Angoulême. Ce fut un mardi,

le 29 février 1724, vers huit heures du soir qu'il vint au monde. Il fut baptisé le lendemain dans l'Eglise de St Martin de Jauldes par le curé de cette paroisse, un M. de la Brosse, archiprêtre, vraisemblablement un proche parent du nouveau né. Son père, Jean de la Brosse, était Sieur de la Chabrouillière, et sa mère s'appelait Louise Dubois-cuvier. Il eut pour parrain un autre Jean de la Brosse, et pour marraine Madame Jeanne Mayon, hospitalière de la Rochefoucauld; mais, dans l'absence de cette dernière, Dlle Marie Françoise de la Brosse le tint sur les fonts baptismaux.

L'enfant n'avait pas encore huit mois lorsqu'il perdit son père. M. de la Brosse âgé de 44 ans mourut muni des sacrements de l'église, le 16 octobre 1724, et fut enseveli le lendemain dans l'église de St Martin à Jauldes, devant l'autel de St Eutrope près du mur latéral et audessous du vitrail.

Le jeune de la Brosse fit quatre années de grammaire et une de rhétorique et, lorsqu'il était dans sa vingtième année, il se rendit à Bordeaux pour entrer au noviciat de la Province d'Aquitaine, situé dans cette ville. Ce fut le 9 octobre 1740 qu'il devint novice de la Compagnie de Jésus, sous le père C. A. L. Nectoux, qui était alors recteur de cette maison.

Là il passa ses deux années de première probation et émit ses premiers vœux de scolastique approuvés à la messe dite par le même père Nectoux dans la chapelle domestique du noviciat, le 10 octobre 1742.

Voilà qui cette fois-ci est sûr, et voici comment je me suis assuré de ces faits. L'automne dernier, vers le temps que je vous ai envoyé mes premières notes sur le père de la Brosse, j'écrivis aux curés de Trémouille et d'Agen près de Rhodéz dans l'Aveyron. J'attendis plusieurs mois une réponse mais en vain, et alors il me vint en pensée d'écrire au Père Emile Régnault S. J. à Toulouse. J'ai reçu il y a quelques jours les documents ci-dessous du Père A. Carrère S. J., qui à la demande du P. Régnault s'était chargé de la réponse. Vos lecteurs sans doute aimeront à les conserver comme documents curieux.

Toulouse le 9 mars 1889
rue des fleurs 20

Mon Révérend Père,

P. C.

Le P. Regnault me fait passer la lettre que vous lui avez écrite, pour lui demander quelques renseignements sur le P. J. B. de la Brosse, mort au Canada en 1782. Il m'est très facile, mon R. P., de vous donner les renseignements désirés. Nous avons eu la bonne fortune de retrouver aux archives départementales de Bordeaux les cahiers du noviciat de la province d'Aquitaine. J'ai fait copier sur ces cahiers, les indications fournies par le père de la Bros-

se lui-même, au moment où il entra au noviciat et au jour de ses vœux. Je vous envoie cette copie. Donc vous êtes bien assuré de ne pas errer, en donnant pour certains tous les détails que vous trouverez dans les pages ci-jointes.

De plus j'ai écrit au curé de Jauldes, paroisse du diocèse d'Angoulême et voici de qu'il m'a répondu :

1o Magnat est un hameau de ma paroisse, Jauldes.

2o Il existe une famille de la Brosse descendant de la famille de la Brosse, à laquelle appartenait le P. Jean Baptiste de la Brosse.

3o La famille en question conserve des papiers où il est parlé de cette anecdote. Donc il n'y a pas de doute possible, le P. Jean Baptiste de la Brosse n'était pas d'Agen, mais il était de Magnat, hameau de la paroisse de Jauldes, dans l'Angoumois, aujourd'hui diocèse d'Angoulême.

A mon tour, mon révérend Père, de vous demander quelques renseignements. Pourriez-vous m'envoyer quelques notices historiques ou quelques notes sur les P. P. de St Pé et de la Morinie? ils étaient de la province d'Aquitaine, ainsi que le P. Michel Baudouin.

Pourriez vous me dire pourquoi le P. Audran (Pierre) quitta le Canada vers 1756 ou 1757, après être resté quatre ou cinq ans en mission? Pourriez-vous me donner des renseignements sur les missions et les vertus du P. Guillaume Ignace Cohade, de la province de Toulouse, ainsi que le P. Audran? Ce dernier Père avait la réputation d'un saint quand il partit pour le Canada en 1752. Nous avons eu aussi, dans les derniers temps au Canada un Père Claude Viro, sur lequel je n'ai aucun détail.

Enfin aurait-on imprimé au Canada quelque livre fait sur documents authentiques, et relatant ce qui concerne les missions de nos Pères chez les peuples sauvages? Je connais la réimpression faite des relations des missions. A-t-on fait quelque chose de nouveau et d'intéressant?

Je vous remercie d'avance, mon Révérend Père, de tous les renseignements que vous voudrez me donner et je me mets à votre disposition, pour vous procurer, si je le puis, tous ceux qui pourront vous être utiles. Je suis, mon Révérend Père, en union de vos SS. SS.

Rae Vae in Xto

A. CARRÈRE S. J.

P. S. Tous nos catalogues portent : P. La Brosse. La signature du Père prouvé que souvent on supprimait le de. Les registres ont été copiés tels quels. Je joins le certificat ou extrait de naissance du Père de la Brosse, que je ne possédais pas quand j'ai écrit la lettre. Vous verrez que la date de naissance n'est pas la même que celle donnée le P. de la Brosse lui-

même. Autrefois on écrivait *Jauldes*, aujourd'hui les géographies portent *Jauldes*.

Paroisse
de Jauldes

Diocèse d'Angoulême

A Chambre, Curé

EXTRAITS DES REGISTRES DE LA
PAROISSE DE JAULDES :

No. 1

MAGNAT.—Aujourd'hui 1er mars 1724 dans l'Eglise de St. Martin de Jauldes a été baptisé Jean delabrosse né du jour d'hier environ les huit heures du soir fils naturel et légitime de Jean delabrosse Sr de la-Chabrouillière et de Magnat et de dame elle Louise Dubois-cuvier ses père et mère, a eu parrain Jean delabrosse et marraine dame Jeanne Mayon hospitalière de la Rochefoucauld, dam elle Marie Françoise delabrosse faisant pour elle.

Delabrosse, Archiprêtre de Jauldes. Certifié conforme jusque dans la forme des lettres

(signé) CHAMBRE, prêtre

No. 2 (acte de décès du père)

MAGNAT.—Aujourd'hui 17 8bre. 1724 dans l'Eglise de St. Martin de Jauldes adevant l'autel de St. Eutrope de long de la Muraille au dessous du vitrail a été enseveli Jean Delabrosse Sr de la Chabrouillière et de Magnat décédé du jour d'hier, âgé de 44 ans après avoir reçu les sacrements des mourants.

Delabrosse, archiprêtre de Jauldes, Certifié conforme

(Signé) CHAMBRE, prêtre

Jauldes 20 mars 1889.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE
BORDEAUX

Fonds des Jésuites

Registre No. 816 intitulé : noviciat, entrées de 1672 à 1762.

"Je suis entré au noviciat le 9 octobre de l'année 1740; j'y ai apporté un habit, une veste, des culottes de cadis, à boutons de la couleur, un chapeau fin, 4 chemises, 9 cols, 7 mouchoirs, des souliers, un bonnet rouge et deux paires de bas, noirs et marons.

Jean-Baptiste de la Brosse."

Registre No. 816, intitulé : Jésuite—vœux 1716...

"Je Jean-Baptiste Delabrosse, natif de Magnac, paroisse de Jaulde, diocèse d'Angoumois, fils naturel et légitime de feu Jean-Baptiste de Labrosse, et de Louise Dubois-cuvier, né le 30 d'avril 1724, suis entré au noviciat le neuf octobre 1740, ayant fait 4 ans de grammaire et un an de rhétorique, ayant lu les bulles, règles et examens ay été content de tout ce qui m'a été

proposé de notre instit

En foy de quoy j'ay signé en présence des témoins sousignez. fait à Bordeaux 21 8bre. 1740.

an. Lamorelie

C. A. L. NECTOUX, recteur."

Registre no 816—autre page.

"Je Jean Baptiste Delabrosse, né le 30 avril 1724 à Magnac de Jauldes, diocèse d'Angoumois, après mes deux ans de noviciat et après avoir été examiné selon la forme ordinaire de notre compagnie ay fait dans la chapelle intérieure de notre noviciat de Bordeaux les premiers vœux de la dite compagnie, en qualité d'écolier approuvé, le R. P. Nectoux, recteur du dit noviciat disant la messe, le 10 octobre 1742, et je déclare avoir clairement entendu que dans les paroles, je promets d'entrer dans la Compagnie de Jésus, est compris un 4eme vœux par lequel je me suis obligé d'accepter le degré de profès ou de coadjuteur formé selon qu'il semblera bon à N. R. P. Général, pour la plus grande gloire de Dieu. Je déclare aussi avoir fait les dits vœux conformément à l'institut de notre compagnie, dans lequel il est dit que les vœux n'engagent celui qui les fait qu'autant qu'il demeurera, et en cas qu'il fut congédié il retournera dans le monde aussi libre que s'il n'avait pas fait les premiers vœux. En foy de quoy j'ay signé en présence des témoins soussignés qui ont été présents à l'émission de mes vœux.

J. B. DELABROSSE

PIGNOL VERNET

A Bordeaux le 10 octobre 1742.

C. A. L. NECTOUX.

N. B. Lamorelie, Pignol, Vernet étaient des scolastiques compagnons de noviciat du f. Jean Bap. de la Brosse. Le P. Nectoux était recteur du noviciat.

Il peut se faire que plusieurs de vos lecteurs seraient disposés à fournir des renseignements au P. Carrère sur les PP. de St-Pé, de la Morinie, Baudouin, Audran et Viro. S'ils veulent bien vous les passer je me ferai un plaisir de les lui transmettre. En effet il n'est que juste que nous fassions quelque chose en retour pour le soin qu'il a mis à éclaircir le point obscur dans la vie du P. de la Brosse. Avec votre bienveillante permission j'ajouterais le peu que j'ai pu recueillir sur ces différents missionnaires. Quant au P. Baudouin, comme il était Québécois, j'ai la confiance qu'on parviendra à découvrir son acte de baptême et le nom de ses parents, et qui sait, peut-être une partie de sa correspondance.

A. E. J.

Antiquités Canadiennes
Union Libérale, 26 avril 1889.
 Les petites choses de notre histoire.

Toute communication ayant rapport à cette matière devra être adressée à Philéas Gagnon boîte 37 St-Roch de Québec.

Notes sur le P. Jean-Baptiste de la Brosse.

Nous offrons aux lecteurs de "*l'Union Libérale*" cette semaine quelques notes qui nous viennent d'un ami dévoué dont nous taisons le nom, conformément à son désir. Ces notes ont le mérite d'être tout-à-fait inédites. Peut-être trouvera-t-on que nous revenons un peu souvent sur ces vaillants missionnaires d'autrefois. Certes, nous l'avouons sans détour, tout ce qui se rapporte à eux—qu'ils soient Jésuites ou Récollets—captive notre attention à un haut degré, et nous ne pouvons nous empêcher de saisir au vol tous les détails qui les concernent. Notre érudit collaborateur voudra bien continuer à enrichir le petit coin de "*l'Union Libérale*" que l'on nous a donné en soin.

La semaine prochaine, nous aurons quelques notices biographiques sur les Pères de St. Pé, de la Morinie, Baudoin, Audran et Virot, tous Jésuites et missionnaires en ce pays, fournies par le même correspondant.

NOTES SUR LE P. JEAN-BAPTISTE DE LA BROSSÉ.

Étant donné de fausses prémisses on en tire toute espèce de conclusions. Me fiant trop au "Répertoire du clergé", d'après lequel le père de la Brosse serait né à Trémouille (en Poitou), et supposant en même temps que l'annuaire du père, qui le fait natif d'Agen, avait été fidèlement reproduit, je me suis ingénié dans *l'Union Libérale* du 23 nov. dernier à concilier deux propositions apparemment contraires. Et voilà que tout mon échafaudage me tombe sur la tête. Rétablissons donc au plus tôt les faits :—

Le P. J. B. de la Brosse naquit à Magnat, hameau de la paroisse de Jauldes dans l'Angoumois, aujourd'hui

LE PÈRE J. B. DE LA BROSSÉ
Union Libérale, 29 nov. 1888.

La légende du Goblet d'argent.

Encore une de ces bonnes et vieilles légendes de l'ancien temps, qui ne font de mal à personne et qui servent bien à montrer la piété et peut-être aussi un petit peu, la naïveté de nos ancêtres, à l'égard de tous ceux qui avaient quelque réputation de sainteté.

Voici cette légende telle que je l'entendais raconter dernièrement.

Le Père de la Brosse se trouvait chez le seigneur Rioux des Trois-Pistoles, quelques années avant sa mort. Il était sur le point de partir pour ses missions. Madame Rioux qui voulait lui donner des marques de son attachement, lui offrit pour son usage personnel dans ses missions un joli petit goblet d'argent, qu'on avait pu voir depuis nombre d'années, installé sur le manteau de la cheminée dans la grande chambre du manoir. Le Père ne voulut pas accepter un aussi riche présent, prétendant que sa règle le lui défendait. Il accepta pourtant; mais à la condition qu'on ne ferait que le lui prêter, et qu'il pourrait le leur remettre quand il n'en aurait plus besoin.

Quelques années après, le seigneur Rioux entrant un jour dans la grande chambre du manoir y voit le fameux goblet d'argent prêté au Père de la Brosse. Sans plus tarder il va trouver sa femme. Le Père de la Brosse t'a renvoyé son goblet?—Non, fit-elle!—Viens le voir. Et tous deux allèrent ensemble examiner le goblet, qui était bel et bien celui prêté quelques années auparavant au Père de la Brosse.

Peu de temps après ils apprirent la mort de ce Père.

On lit dans "*l'Événement*" du 12 sept. dernier le petit article suivant.

UNE BONNE IDÉE

Quelques membres du clergé ont eu l'heureuse pensée de faire entre eux une souscription pour élever un petit monument en marbre à la mémoire du P. de la Brosse, inhumé dans la chapelle de Tadoussac, et dont on sait la réputation de sainteté encore existante après plus d'un siècle écoulé depuis sa mort.

Ce marbre exécuté par M. Bélanger, de Saint-Roch de Québec, est orné d'un cadre en or, et porte l'inscription suivante :

D. O. M.

A LA MÉMOIRE

DU

P. J. B. DE LA BROSSÉ

Dernier missionnaire Jésuite
 de Tadoussac

Mort en odeur de sainteté
 à l'âge de 58 ans

INHUMÉ DANS LA CHAPELLE DE TADOUSSAC
 LE 12 AVRIL 1782

Quam speciosi pedes evangelizantium pascunt
 Rom. 10. 15.

Le marbre, qui a été expédié hier par le vapeur *St-Laurent*, sera placé dans le chœur de la chapelle de Tadoussac, du côté de l'Évangile. Son Eminence le cardinal Taschereau s'est empressé de mettre son nom en tête de la liste de souscription.

Le 24 du même mois parut dans le même journal quelques notes sur les restes de ce missionnaire. En voici la reproduction :

LES RESTES DU P. DE LA BROSSÉ.

Un correspondant de *l'Union Libérale*, dans un article fort remarquable,

a publié pour la première fois l'acte mortuaire du P. de la Brosse, inhumé le 12 avril 1782 dans la chapelle de Tadoussac par M. Compain, curé de l'Isle-aux-Coudres. Le même correspondant a réfuté l'assertion faite sans fondement et qui avait cours depuis quelques années, allant à dire que le corps du P. de la Brosse avait été transporté dans la chapelle de Chicoutimi.

Depuis la publication de cet article, les plus anciens habitants de Tadoussac, interrogés sur le même sujet, ont affirmé avec une parfaite certitude, que de leur pleine connaissance qui date de plus de cinquante ans, jamais il n'a été question à Tadoussac d'une translation des restes du P. de la Brosse, et que si pareil événement avait eu lieu, il est impossible qu'il eût échappé à leur attention. Mais ce qui achève d'établir la vérité sur ce fait, ce sont les recherches qui ont été faites, le vingt du courant, dans la chapelle de Tadoussac, d'après les indications des habitants qui rapportaient que, selon la tradition transmise parmi eux, le corps du missionnaire avait été inhumé sous les marches de l'autel, en face du tabernacle.

Les fouilles opérées ont, en effet mis à découvert un cercueil placé précisément à l'endroit où se tient le prêtre en commençant la messe. Le cercueil, dont plusieurs morceaux sont assez bien conservés, est en cèdre, revêtu intérieurement d'une toile, dont on distingue encore parfaitement quelques parties du tissu. Tous les ossements à peu près tombent en poussière; mais les cheveux sont bien conservés.

Ainsi est réduite à néant la prétendue translation à Chicoutimi; et c'est maintenant un fait acquis que cette précieuse dépouille, déposée il y a 106 ans dans la chapelle de Tadoussac, y repose encore.

UN TÉMOIN OCULAIRE.

L'Union Libérale, 7 dec. 1888.

LE PÈRE J. B. DE LA BROSSÉ.

Mon cher Biblio,

Vos colonnes aux antiquités canadiennes sont non-seulement d'un intérêt majeur mais aussi très instructives. Bien sûr que nos futurs historiens y puiseront un jour plus d'un renseignement précieux, et l'antiquaire lira avec avidité comme aujourd'hui, tout ce que "Biblio" y aura mis. Vos correspondances de C.O.G. et J.E.J. nous ont fait connaître des détails inestimables et des faits nouveaux sur le compte de l'apôtre du Saguenay, le Père Jean-Baptiste de La Brosse. Pour ma part, voici ce que je puis contribuer à la somme des renseignements relatifs à ce vénéré missionnaire.

Notre premier imprimeur Guillaume Brown tint depuis son arrivée à Québec en 1763 jusqu'à sa mort en 1789—un journal où étaient insérées ses dépenses et ses recettes, de même qu'une foule de détails curieux et de minuties maintenant d'un intérêt majeur pour l'antiquaire, même pour l'historien. Il était homme d'ordre et d'une précision remarquable, ses cahiers sont de véritables modèles de calligraphie, malheureusement il était économe de mots, son laconisme est par trop agaçant quelque fois, et très souvent il excite l'intérêt sans le satisfaire. Je possède, comme vous le savez, ces précieux manuscrits—ils nous révèlent les relations d'affaire que le bon Père eut avec Brown.—Je vous les transmets mot pour mot :

* * *

"1766 october 25. To (printing) 1000 Indian Kalenders for Père Labrosse." £4 " 10 " 0

L'annuaire autographe du Père tel que reproduit par vous dans votre colonne du 24 août dernier, nous apprend qu'il était arrivé dans sa mission au mois de septembre, et il ajoute "la même année (1766) pendant l'hiver, j'ai appris à lire aux sauvages de Tadoussack, (tum primum, pour la première fois), non sans succès...etc." On se demandera pourquoi offrir mille calendriers à des sauvages qui ne savaient pas lire?—des alphabets auraient été plus à propos. L'annuaire ne fait aucune mention de cette première impression de calendriers.

* * *

* * *
1767 July 8th. Received on acc^t. of General Printing and of Labrosse for 3,000 Indian Alphabets making one sheet Quarto. £10 " 4 " 0

Item 200 catalogues of the Indians at Tadoussack. 1 " 16 " 0
Item for one Book of ordinances sold him. 12 " 0

£12 " 12 " 0

"1767 october 5th Received on " account of General Printing for 2000 " Indian prayer books containing 6 " sheets in 8^{vo} on english (caractère " d'imprimerie) in Algonkin Language at 25 dollars per sheet from La Brosse Jésuite missionnaire. £45 " 0 " 0
" Do to make (?) the Indian " alphabets in 4^{to} at the same " price with the above 8^{vo} 1 " 1 " 0

£46 " 1 " 0

Voilà qui s'accorde bien avec l'annuaire ou il est dit : "1767 Cette année pour le profit de ceux qui lisent et de ceux qui apprendront à lire, j'ai fait imprimer un alphabet à trois mille exemplaires et un Catéchisme accompagné de prières à deux milles exemplaires; j'ai mis la dernière main à cet ouvrage le dernier jour d'octobre, à la neuvième "lune." Cette dernière phrase cependant semble un peu en contradiction avec la date de Brown le 5 octobre. Que veut dire Brown par "200 catalogues of the Indians at Tadoussack." Serait-ce un dénombrement de la nation Montagnaise, pour distribuer aux chefs de famille ?

* * *

1768 may 7th. To General Printing. 100 Indian Kalendars (sic) for Père Labrosse. £2 " 6 " 0

"1768 sept 24. To General Printing " for a balance remaining on Labrosse's " Indian kalendars from madame Germain. £0 " 14 " 0

Encore une fois l'annuaire de cette année 1768 garde le silence touchant ces nouveaux calendriers. Le Père nous apprend qu'il hiverna seul "dans la maison mission" (à Tadoussack?)—qu'il visitait les sept Isles etc. à cette époque.

* * *

"1770 april 20. J.-Bte. Labrosse, " jésuite, One single (c'est-à-dire dans " une seule langue) advertisement 4 " weeks for an owner for books, (pour " en découvrir le propriétaire.) £0 " 8 " 0

Les intéressés trouveront cette annonce dans les quatre numéros de la Gazette de Québec qui précèdent ou suivent cette date.

"1770 nov. 10. Jean-Baptiste Labrosse, jésuite, owes as follows : 600 " Indian Alphabets in Abénaquis language, making half a sheet 8^{vo} in " English, (caractère d'imprimerie.) £3 " 0 " 0

C'est le premier et seul imprimé Abénaquis fait par Brown. Le père fit-il imprimer cet alphabet pour quelqu'autre missionnaire ? car je ne sache pas que lui-même ait été missionnaire auprès de cette nation. Il nous dit avoir employé cette année 1770 comme suit : "après avoir parcouru les nations du " Domaine du Roi, je me suis rendu à " Québec et j'ai hiverné dans la paroisse de St-Laurent Isle d'Orléans ; " avec beaucoup de travail, peut être " peu de fruit, j'ai classé par ordre alphabétique la compilation du dictionnaire Montagnais commencé il y " a trois ans." Pas un mot de l'alphabet abénaquis.

* * *

* * *

"1773 July 23d. Printed for J. B. Labrosse, jésuite, Indian Calendars " for 1773-4-5-6-7-8. for each (year) 127 " copies and d^d (delivered) them to " Louis Germain his agent at 25^{ths} per " year" £7 " 13 " 0

"1774 april 11. Received of J. B. Labrosse by the hands of Louis Germain for indian calendars. £7 " 13 " 0
"1778 June 5. Printed for the Rev^d J. Bte. Labrosse, jesuit missionary, Indian Almanacks for seven years to come, 500 copies for each year, making in the whole 3500.—£18 " 4 " 7
" given in (?) £16 " 16 " 6. paid nov. 30."

Admettant que chaque chef de famille composée en moyenne de cinq individus, recevait un de ces almanachs ou plutôt calendriers, les montagnais chrétiens étaient au nombre de 2500 à cette époque.

* * *

Le catéchisme et livre de prières montagnais du Père Labrosse est aujourd'hui d'une extrême rareté. Le savant Mr. James C. Pilling, qui travaille à l'heure qu'il est à une bibliographie des langues algonquines, m'écrit qu'il n'en connaît que quatre exemplaires, un à la bibliothèque du Congrès, le second dans la collection du colonel Trumbull de Hartford, Connecticut, le troisième dans la bibliothèque parlementaire d'Ottawa, (on m'a dit qu'il était incomplet) et le mien. (*) Le titre "Nehiro Irinui" etc tel que vous l'avez donné est exact. Mon exemplaire est un peu enfumé et montre des taches d'humidité, il est encore protégé par sa reliure première en veau, un peu grossière et un peu fané mais encore solide ; il mesure 16 x 11 centimètres, le papier est fort ; l'exécution typographique est parfaite. Les imprimés de Brown sont toujours remarquables sous ce rapport.

Le Nehiro Irinui fut réimprimé à Québec en 1817 et encore en 1844.

Croyez-moi, mon cher Biblio,

Votre bien humble
et dévoué serviteur,

J. L. HUBERT NEILSON

Chirurgien Major R. C. A.

Kingston, Ont. 27 nov. 1888.

BIBLO.

LE PERE DE LA BROUSSE

De la "Semaine Religieuse," de Montréal :

Tadoussac, le 20 juillet 1900.

Monsieur le directeur,
En notre pays, chacun le sait, toute paroisse ou mission possède dans la liste de ses curés ou missionnaires un homme de Dieu, dont la mémoire se dégage avec plus de relief des souvenirs du passé et resplendit davantage. En lui s'incarne le véritable apôtre, le type du prêtre zélé se dépensant sans compter pour le salut des âmes.

Tel est le Père de la Brosse pour Tadoussac. Pendant seize années, de 1766 à 1782, il déploya une prodigieuse activité, qui ne se comprendrait pas s'il n'eût été soutenu d'en Haut, dans ses courses apostoliques tout le long de la côte nord du St-Laurent, depuis les Sept-Iles jusqu'à Québec, et jusque dans les profondeurs du Saguenay ; puis à Cacouna, à l'Île-Verte, aux Trois-Pistoles, à Rimouski ; chez les Micmacs de la Bale-des-Chaleurs et du Ristigouche, et chez les Acadiens de Bonaventure et de Caraquet. Rien ne le rebuta jamais. Vingt fois il faillit perdre la vie au milieu des fiots, périr par le froid et les intempéries de ces plages inhospitalières. Difficultés sans nombre et dangers ne faisaient que raviver son courage. Et lorsque la saison ne lui permettait pas de voyager, il évangélisait encore dans sa solitude, en composant des catéchismes ou des dictionnaires à l'usage de ses chers sauvages.

Qui pourra jamais connaître à fond l'existence du missionnaire, aux origines de la colonie ?

J'ai sous les yeux un tableau de cette vie fait par l'un d'eux, le Père Crépeul, vivant au milieu du 17e siècle, et je cède à l'envie d'en faire de larges extraits.

La vie d'un missionnaire montagnais, y lit-on, est un long et lent martyre, un exercice presque continu de patience et de mortification, une vie vraiment pénitente et humiliante.

Le missionnaire presque toute la journée est assis ou à genoux. Pendant l'hiver, il est exposé à une fumée continuelle ; quelquefois il a chaud jusqu'à verser des sueurs pendant le jour, et ordinairement il souffre du froid pendant la nuit.

Il mange dans un plat grossier, le plus souvent lavé avec un peu gras ou lachée par des chiens. Sa boisson est l'eau du ruisseau ou de quelque mare, ou encore de la neige fondue. L'hiver, dans des chemins longs et difficiles, il ne trouve pas d'eau du tout ; ou s'il en trouve, c'est de l'eau sale, boueuse, remplie de "crapauds."

Et le Père ajoute : "L'espace de trois semaines, je n'en ai pas bu d'autre, étant dans les terres du Lac St-Jean. Je n'ai jamais vu de sauvages plus sales à manger, à boire ou coucher que ceux-là. Souvent la viande était pleine de poils d'orignal et de sable. Une vieille prenait à pleine main, avec des ongles très longs, la graisse dans la chaudière, et puis elle vous la présentait à manger dans un plat très sale ; et chacun buvait du bouillon de la même chaudière."

Le pauvre missionnaire, souvent encore il brûle ses habits, ses couvertures et ses bas, lorsque la cabane est étroite et qu'on y allume du feu. Il ne peut s'étendre, mais doit plutôt "se rétrécir." Il couche sur un oreiller de sapin couvert de neige, ne doit jamais quitter sa soutane ou ses bas, si ce n'est "pour se défendre contre la vermine dont les sauvages sont toujours riches, surtout les enfants." La fumée est quelquefois si violente qu'elle le fait pleurer, et "qu'il lui semble, quand il se couche, qu'on ait jeté du sel dans ses yeux." A son réveil, il se trouve entouré de chiens, au nombre de six, huit ou dix.

A la fonte des neiges, quand il voyage sur les lacs ou le long des rivières, il est tellement ébloui par l'eau continuelle qui lui tombe des yeux qu'il ne peut lire son bréviaire ou apercevoir le bout de ses raquettes.

Il est quelquefois incommodé—pardon de ces détails qu'on lit en toutes lettres—"de la puanteur de ceux ou de celles qui ont les écrouelles, avec qui il doit boire, dans le même chaudière.

Le Père de la Brosse a vécu de cette vie pendant de longues années, avec une résignation et une joie surnaturelles dont les populations gardent encore le souvenir ému. Jamais une plainte ne sortit de sa bouche, ni un mouvement d'impatience ne fit bondir sa poitrine. On se rappelle ses longues oraisons devant le Saint-Sacrement et ses nuits passées au pied des autels. Il n'en faut pas davantage pour être saint, pour avoir pratiqué à un degré héroïque les vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité, les vertus cardinales de justice, de force, de tempérance, de mortification et de renoncement.

Une plaque en marbre, adossée au mur de la vieille chapelle de Tadoussac, rappelle aux générations qui se succèdent ce que fut cet homme de bien. On y lit l'inscription suivante : "D. O. M. A la mémoire du Rév. Père J.-B. de la Brosse, dernier missionnaire jésuite de Tadoussac, mort en odeur de sainteté, à l'âge de cinquante-huit ans, inhumé dans la chapelle

de Tadoussac, le 12 avril 1872. "Quam speciosi pedes evangelizantium pacem". Rom. I, 15."

On aimera peut-être à savoir que le Père de la Brosse a aussi exercé le saint ministère à Montréal et à St-Henri de Mascouche. C'est même ce dernier endroit qu'il partit pour venir prendre possession de sa mission de Tadoussac.

La légende n'a pas tardé à broder sur cette vie. On sait qu'elle s'attache davantage aux vies des saints, parce qu'il est plus facile d'y faire intervenir le surnaturel.

D'après elle, le Père de la Brosse a semé des miracles un peu partout. Chaque paroisse où il a exercé son ministère se transmet de générations en générations quelques faits extraordinaires, quelques guérisons merveilleuses. Le pêcheur, le bûcheron, et le chasseur se les rappellent.

Les deux plus fameuses parmi ces légendes sont sans contredit celle que j'appellerai "l'arrêt du feu de forêt" et celle "de la prédiction des circonstances de sa mort."

Un jour, me racontait un vénérable vieillard de 87 ans, le Père part pour le pays des Naskapis, loin, bien loin, par-delà le lac Saint-Jean, quel que part aux environs de la Bale d'Hudson. Il s'y fait accompagner par un sauvage montagnais recommandable par sa grande piété et sa foi très vive. Comme il brûle d'évangéliser les sauvages, il prêche et il catéchiste des semaines et des mois. Cependant la grâce de Dieu semble ne pas répondre à ses supplications.

Les sauvages écoutent, regardent ; mais pas un d'entre eux ne semble disposé à abandonner ses superstitions.

Las d'attendre, le bon Père veut venir sur ses pas. Il n'y a rien de plus sourd dit-il, qu'un sauvage qui ne veut pas entendre.

—Mais, lui dit son compagnon, si vous faisiez un miracle, peut-être se convertiraient-ils ?

—Un miracle, n'en fait pas qui veut. Un miracle, c'est une chose extraordinaire : il n'y a que Dieu qui puisse faire des miracles.

—Mais ne nous avez-vous pas dit que les apôtres faisaient des miracles ? Or, vous êtes, vous, le successeur des apôtres.

—C'est vrai. Mais il ne faut pas tenter Dieu. D'ailleurs ne voyons-nous pas dans l'Écriture que Notre-Seigneur ne voulut pas donner de miracle à ceux qui lui en demandaient.

—Qu'à cela ne tienne, répliqua le sauvage, les Naskapis ne demandent pas de miracles ; et puisque j'en ai demandé, moi, je vais m'en aller. Faites-en un pour eux qui n'en demandent pas.

Sur ce, le Montagnais détaile et s'en revient chez lui.

A quelque temps de là, un feu de forêt répandait dans ces parages la ruine et la désolation. Les sauvages découragés se mirent en frais de transporter leurs tentes près d'une clairière, sur un terrain humide où les flammes viendraient certainement mourir.

"Arrêtez, arrêtez, dit le Père qui se souvient des paroles de son compagnon, et que les hommes viennent avec moi."

Piqués par la curiosité, les sauvages l'accompagnent. Le missionnaire s'empare d'un long bâton, s'approche des flammes et trace un sillon sur le sol en disant : "Vous viendrez jusqu'ici et vous ne n'irez pas plus loin."

Les flammes aussitôt se ruent sur la ligne de démarcation : elles se tortent, reviennent sur elles-mêmes, agonisant et meurent.

Ce fut le commencement de la conversion de ce peuple infidèle.

L'autre trait est celui-ci.

Le Père était en résidence à Tadoussac depuis quelques mois. Les sauvages s'étaient tous réunis autour de lui. En même temps qu'ils faisaient la traite avec le gouverneur du poste, vendaient leurs pelletteries et achetaient leurs provisions, ils en profitaient pour mettre ordre à leur conscience se confesser et communier.

Le Père, qui était un esprit fin, un peu malin, et primesautier, allait parfois faire la veillée chez le gouverneur, lui aussi homme d'éducation supérieure.

Un soir, c'était le 11 avril 1782, il vint comme d'habitude et causa galement. Sur le coup de 10 heures, il commençait à faire ses souhaits de bonne nuit, lorsque poussé on ne sait par quel mouvement, il prononça ces graves paroles : "Mes amis, je vous dis adieu, adieu pour l'éternité. Aujourd'hui même, à minuit, je serai corps. Vous entendrez à cette heure-là, sonner la cloche de ma chapelle. Elle vous annoncera ma mort. Venez-y voir, si vous ne me croyez pas. Mais, je vous prie, ne touchez pas à mon corps. Vous irez chercher le Père Compain à l'Île aux Coudres, et il viendra me donner la sépulture."

Le gouverneur ne savait pas penser car le Père aimait à plaisanter. Aussi crut-il un peu à une boutade ou à une mystification. Et pourtant, le Père avait prononcé ces phrases en scandant ses mots, y appuyant fortement.

L'émotion peu à peu gagna tout le monde. "Si le Père dit vrai ?..."

—11 heures sonnent... On attend... Il y a encore cinq minutes pour minuit... Les plus inquiets se lèvent et se dirigent vers la chapelle. A minuit juste, la choche sonne lentement très lentement. On regarde par la fenêtre... Le Père de la Brosse, la tête entre les mains, est étendu sur les marches de l'autel... On entre. Le prêtre est bien réellement mort, — à minuit, au son de la choche, comme il l'avait prédit.

Bientôt l'église est remplie : on n'entend que pleurs et gémissements. Les sauvages se mettent un doigt sur la bouche pour montrer que la langue ne peut dire ce que le coeur ressent.

On passe la nuit autour du corps ; mais personne n'ose m'y toucher.

Sur le matin, le gouverneur rassemble ses hommes et leur tient ce langage : "Le Père de la Brosse est bien mort. Vous savez qu'il nous a dit d'aller avertir le Père Compain, quelque temps qu'il fasse, et qu'il nous protégerait contre la fureur des fiots. Y a-t-il trois braves qui veulent venir avec moi ?"

En effet, la mer était grosse, et l'Île aux Coudres à vingt lieues de distance.

On s'embarque quand même. Les gens de la grève suivent de l'oeil. Le canot d'écorce s'enfonce, reparait, sur la crête d'une vague, puis s'enfonce de nouveau... ; on ne distingue plus rien, l'équipage a du périr. Grande était l'anxiété dans toute la tribu et chez les quelques familles blanches que renfermait Tadoussac. Mais non ; les hardis navigateurs se sentirent bientôt comme poussés par une bonne brise. Leur embarcation coulait si rapidement sur les eaux, qu'à onze heures de l'avant-midi elle apparaissait devant l'Île-aux-Coudres.

La choche de cette localité avait aussi tinte cette nuit-là, lentement, très lentement, ainsi que toutes celles des missions où le bon Père avait exercé son apostolat.

Le Père Compain avait même entendu une voix qui lui disait : "Le Père de la Brosse est mort : il vient d'expirer à Tadoussac. Le glas funèbre t'annonce son dernier soupir. Demain, tu te rendras au bout de l'île ; un canot vient t'y chercher ; va à Tadoussac faire la sépulture."

On le trouva donc au rendez-vous. Le canot ramène tout son monde à Tadoussac vers les 5 heures du soir.

Le Père Compain présida aux funérailles. Les gémissements furent tellement abondants et tellement forts que les montagnes du Saguenay en conservèrent l'écho pendant longtemps.

"N'avons nous pas raison, monsieur, me disait mon interlocuteur, de vénérer comme un saint le bon Père de la Brosse ?"

Je finis par une anecdote plutôt récréative. A l'automne, au temps où les sauvages s'enfonçaient dans la forêt, le missionnaire les réunissait tous dans la chapelle et leur donnait ses avis. Il leur recommandait entre autres choses d'être bien fidèles à faire leur prière du matin et du soir, et le dimanche à réciter le chapelet et à lire les prières de la messe.

Un dimanche qu'ils étaient bien loin du prêtre, ils ne manquèrent pas de réciter leur chapelet, puis les prières de la messe. Puis, l'un d'eux de dire : "Pourquoi ne ferions-nous pas la messe comme à Tadoussac ?" Ils habillèrent donc en prêtre le grand chef et celui-ci de dire la messe tout naïvement. "Pourquoi ne ferions-nous

pas la confession comme à Tadoussac ?" dit un second. Et à l'instant même l'on choisit pour confesseur une vieille sauvagesse, remarquable par sa "discretion". Et la vieille d'entendre l'aveu des fautes. Aux plus coupables, elle enjoignait la confession publique et une bastonnade en règle comme pénitence.

Fort heureusement, ce genre de confession ne devint pas populaire. On l'abolit bientôt, trouvant sans doute trop sévères les réprimandes de la sauvagesse. !

L.-E. C.

*Pointe dans les Postes
No 1000 Drissini "m. ou"
12 mai 1782; mort à Tadoussac le 11 avril 1782*